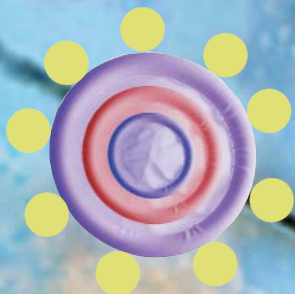
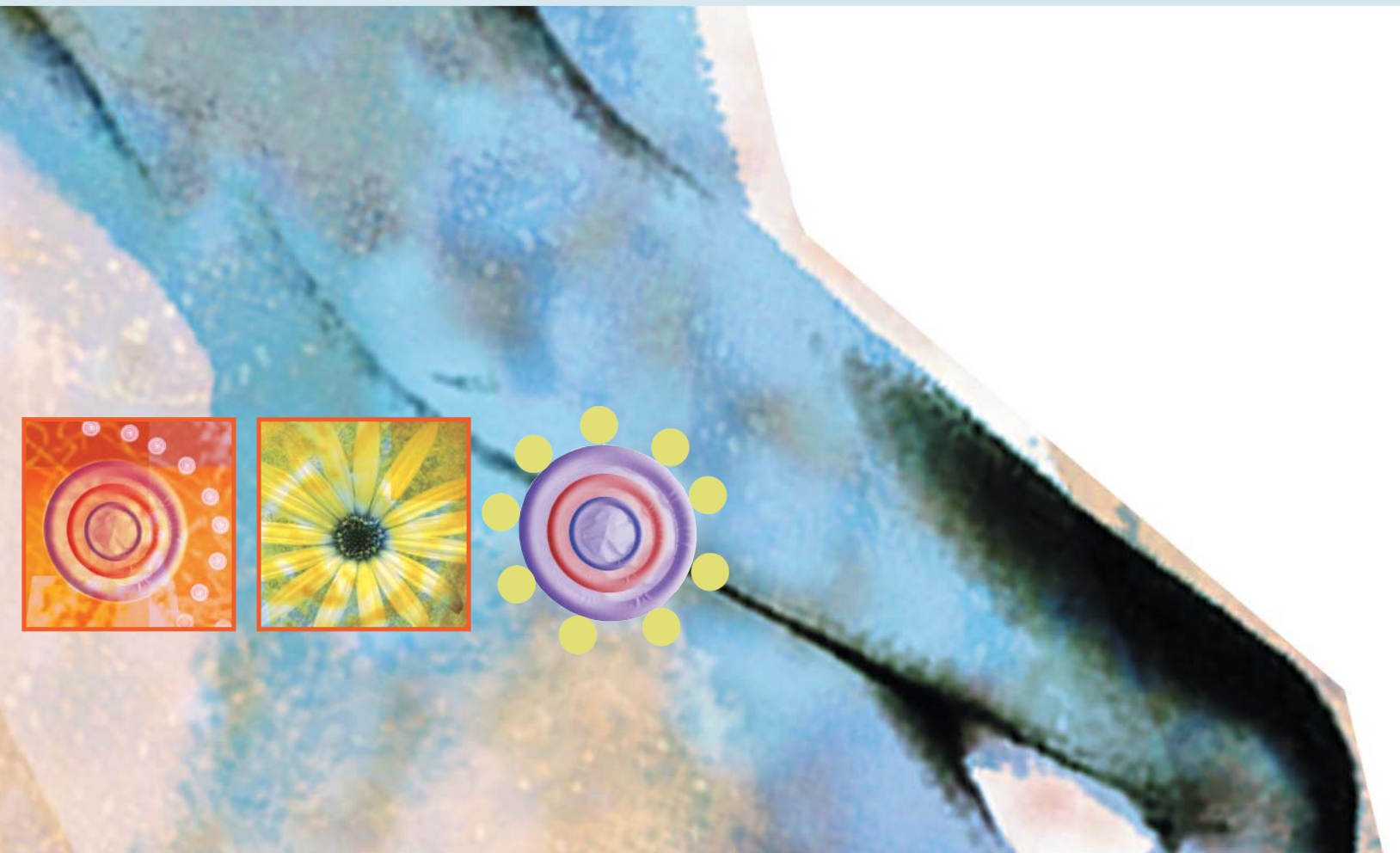


GUIDE GÉNÉRAL DE
MISE EN ŒUVRE D'UN
PLAN D'INTERVENTION EN
PRÉVENTION DU VIH/SIDA
ET DES AUTRES MTS

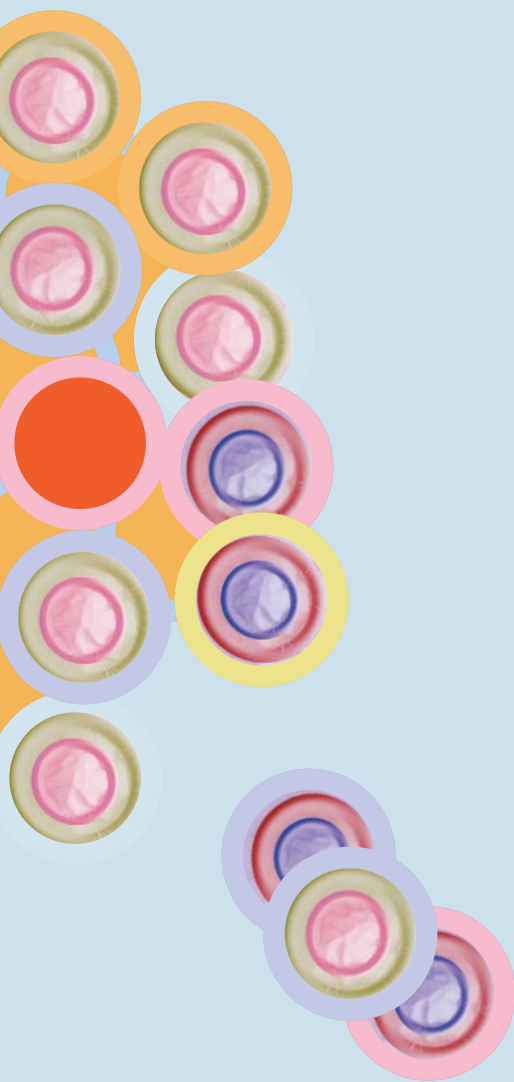
ÉDUCATION DES ADULTES





GUIDE GÉNÉRAL DE MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'INTERVENTION EN PRÉVENTION DU VIH/SIDA ET DES AUTRES MTS

ÉDUCATION DES ADULTES



RÉDACTION

Carmen Allison	Consultante en éducation
Richard Lemieux	Responsable du dossier Direction de la formation générale des adultes Ministère de l'Éducation

VALIDATION

Denis Careau	Animateur de la vie étudiante Centre Louis-Jolliet Commission scolaire de la Capitale
Yves Hébert	Conseiller en formation Centre Saint-Louis-de-Gonzague Commission scolaire des Chênes
Denise Héroux	Infirmière bachelière, santé et sexualité CLSC Drummondville

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2002-02-00505

ISBN 2-550-39491-7

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
HISTORIQUE DES PROJETS-PILOTES	3
PROBLÉMATIQUE DE LA PRÉVENTION	6
PRINCIPES D'ACTION POUR UNE INTERVENTION ÉDUCATIVE	7
AXES D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉS PAR LA DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	7
MOYENS D'INTERVENTION MIS EN AVANT PAR LA DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	8
PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'INTERVENTION EN PRÉVENTION	9
CONCLUSION	15

ANNEXES

ANNEXE 1 ÉTAPE 1 : LES ANCRAGES D'UNE DÉMARCHE	17
ANNEXE 2 ÉTAPE 2 : LA COLLECTE D'INFORMATION	19
ANNEXE 3 ÉTAPE 3 : DES PISTES D'ACTION	21
ANNEXE 4 ÉTAPE 4 : L'EXPÉRIMENTATION D'ACTIVITÉS	23
ANNEXE 5 ÉTAPE 5 : LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'INTERVENTION	25



INTRODUCTION

Un comité interministériel MEQ-MSSS sur le sida, les hépatites et les autres maladies transmissibles sexuellement (MTS) a été formé en 1989. Il a pour mandat de favoriser la mise sur pied d'activités de prévention dans diverses unités administratives du ministère de l'Éducation (MEQ), en se basant sur la Stratégie québécoise de lutte contre le sida, phase 4, élaborée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Le comité poursuit toujours ses activités et produit annuellement un plan d'activités, le dernier concernant les années 2001 à 2003. Un représentant de la Direction de la formation générale des adultes (DFGA) siège à ce comité présidé par le Centre québécois de coordination sur le sida (CQCS).

Dans le cadre des travaux du comité et en collaboration avec le CQCS, la DFGA s'est engagée à produire et à diffuser, pour les intervenantes et intervenants qui travaillent dans les services de l'éducation des adultes des commissions scolaires, un document de réflexion et d'action qui privilégie des pistes d'intervention éducative en matière de prévention du VIH/sida et des autres MTS. C'est dans ce contexte qu'a été conçu le présent Guide général de mise en œuvre d'un plan d'intervention en prévention du VIH/sida et des autres MTS.

Ce document vise à :

- susciter l'amorce d'un projet d'intervention en prévention du VIH/sida et des autres MTS en milieu scolaire, en collaboration avec les divers partenaires sociaux;
- permettre aux élèves adultes et aux intervenantes et intervenants à l'éducation des adultes de se situer et de se responsabiliser davantage par rapport à la problématique actuelle liée au VIH/sida et aux autres MTS;
- favoriser le développement d'une approche éducative appropriée aux besoins et aux ressources du milieu.

Le Guide a été rédigé à partir des données recueillies lors de l'expérimentation de deux projets-pilotes réalisés au centre Louis-Joliet de la Commission scolaire de la Capitale, à Québec, et au centre Saint-Louis-de-Gonzague de la Commission scolaire des Chênes, à Drummondville.

La DFGA tient à remercier toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, collaboré au succès de ces expériences.



HISTORIQUE DES PROJETS-PILOTES

Le centre Louis-Jolliet a été choisi pour expérimenter le premier projet-pilote et le centre Saint-Louis-de-Gonzague a été invité à réaliser le second. Les expérimentations ont débuté à l'automne 1999 et se sont échelonnées jusqu'au printemps 2001.

Le centre Louis-Jolliet a été choisi en fonction de son caractère urbain. Ce centre d'éducation des adultes accueille principalement des élèves adultes venant des quartiers centraux de la ville de Québec.

Le projet a d'abord été proposé aux enseignantes et aux enseignants. En cours de développement, il a touché l'ensemble des intervenantes et intervenants et des élèves adultes du centre. Des organismes du milieu ont également été consultés et certains ont participé à des activités liées au projet.

Le centre Saint-Louis-de-Gonzague a été choisi en raison de son caractère semi-urbain et rural, qui en fait un milieu de vie différent et complémentaire permettant d'enrichir les réflexions et de trouver d'autres manières d'intervenir en prévention du VIH/sida et des autres MTS.

Ce deuxième projet a d'abord mis à contribution des enseignantes et enseignants et des élèves adultes. Des organismes du milieu se sont rapidement joints à la démarche.



Les principaux besoins déterminés par les élèves adultes et les divers intervenants et intervenantes en matière d'intervention éducative sont les suivants :

ADULTES

- La sensibilisation par les témoignages et des rencontres avec des gens atteints du sida.
- Les discussions entre élèves adultes, en groupes homogènes et hétérogènes (filles et garçons) sur les pratiques de prévention et la gestion des risques.
- L'information et l'animation en milieu scolaire par la présentation d'activités diverses : stand d'information, journal étudiant, présentoir de dépliants, jeu-questionnaire, etc.
- Le dépistage et l'action de diriger les personnes vers des organismes d'aide (CLSC, groupes communautaires, etc.).

INTERVENANTES ET INTERVENANTS

- L'accès à des outils d'intervention et à des personnes-ressources.
- La formation à l'écoute relativement aux problèmes liés à la vie sexuelle (savoir-être).
- Une connaissance accrue des savoirs et des savoir-faire en matière d'éducation à la vie sexuelle.

LES CONSTATS RETENUS DE CETTE EXPÉRIMENTATION

Sur le plan personnel

- Toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'expérimentation se sentent davantage informées et outillées en ce qui a trait à la problématique du VIH/sida et des autres MTS.

Sur le plan collectif (dans les centres de formation)

- Le succès de ce type d'intervention dépend de la participation des enseignantes et des enseignants et de l'appui de la direction du centre de formation.
- Il y a un réel besoin de perfectionnement chez les divers intervenants et intervenantes.

Sur le plan du partenariat

- Les centres d'éducation des adultes devraient travailler davantage en collaboration avec les organismes communautaires et le réseau de la santé publique (Régie régionale, CLSC, etc.).
- La collaboration entre les partenaires internes et externes est souhaitée dès le début de l'élaboration d'un plan d'intervention en prévention du VIH/sida et des autres MTS.

LES PERSONNES SUIVANTES ONT CONTRIBUÉ À RÉALISER LES PROJETS-PILOTES DU CENTRE LOUIS-JOLLIET ET DU CENTRE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE.

Commission scolaire de la Capitale, centre Louis-Jolliet

Denise Beauchesne, conseillère pédagogique
Pierre Berthelot, Centre de santé publique de Québec
Louison Bolduc, directeur adjoint
Denys Careau, animateur de la vie étudiante et personne-ressource
Isabelle Castonguay, stagiaire en service social
Hélène Dufour, enseignante de français
Noé Dufour, conseiller en formation scolaire
Céline Lecompte, conseillère d'orientation
Jocelyne Pelletier, enseignante en alphabétisation
Isabelle Poirier, stagiaire en service social
Hélène Robin, enseignante de français

Un groupe de vingt élèves adultes du centre Louis-Jolliet

Commission scolaire des Chênes, centre Saint-Louis-de-Gonzague

André Beaudry, Bureau local d'intervention traitant du sida (BLITS)
Sébastien Blais, élève adulte
Carmel Brind'Amour, enseignante de mathématique
Hélène Brind'Amour, enseignante de français
Sylvie Daudelin, élève adulte
Claude Demontigny, Centre Domrémy, Mauricie et Centre-du-Québec
Yves Hébert, conseiller en formation scolaire et personne-ressource
Denise Héroux, infirmière bachelière, santé et sexualité, CLSC Drummondville
Annie Jean, Bureau local d'intervention traitant du sida (BLITS)
Pierre Lavigne, enseignant de français
Andrée Lavoie, enseignante en alphabétisation
François Nicole, animateur
Annie Patenaude, élève adulte
Cécile Pelchat, enseignante de français
Marie-Marthe Pineault, travailleuse sociale, CLSC Drummondville
Claudette Raymond, enseignante d'anglais
Jean-Marie Richard, Refuge la Piaule
Marcel Touchette, directeur

Un groupe de dix élèves adultes du centre Saint-Louis-de-Gonzague

Consultantes

Carmen Allison, consultante en éducation
France Delagrave, consultante en promotion de la santé

Responsable du projet

Richard Lemieux, Direction de la formation générale des adultes

Considérer les personnes dans leur vulnérabilité permet de s'ouvrir à leur réalité et, par conséquent, de choisir les interventions les plus appropriées¹.

PROBLÉMATIQUE DE LA PRÉVENTION

La vie d'une personne est conditionnée par ses valeurs, ses attitudes et ses comportements. De multiples facteurs sont en interaction les uns avec les autres et prédisposent la personne à des actions sécuritaires ou à risque dans tous les domaines de sa vie.

L'infection au virus du sida (VIH) et les autres maladies généralement transmises sexuellement (MTS) constituent des problèmes importants en raison des conséquences sur le bien-être des personnes atteintes ainsi que des personnes de leur entourage et aussi à cause des coûts socioéconomiques engendrés pour la société. À la fin du XX^e siècle, les coûts directs et indirects pour ces maladies sont très élevés. Ils atteignent plusieurs millions de dollars.

La prévention en cette matière a pour fonction de favoriser le maintien des comportements sécuritaires ainsi que l'adoption d'attitudes et de comportements sécuritaires.

Le VIH et les autres maladies transmises sexuellement n'ont pas de préférence quant aux valeurs, au mode de vie, à la culture, au statut social, au sexe ou à l'orientation sexuelle des personnes qu'ils peuvent affecter.

Aussi, il est important de savoir que les deux principaux modes de transmission sont :

- 1 les relations sexuelles non protégées;
- 2 le partage d'aiguilles ou de seringues entre utilisateurs de drogues.

Pour bon nombre de personnes, la connaissance des modes de transmission et des moyens de protection ne suffit pas à leur faire maintenir ou adopter des comportements sécuritaires. Des conditions de vie difficiles ou un état personnel précaire amènent ces personnes à reléguer leur protection et celle des autres au second plan.

Si, en plus, ces personnes se trouvent dans une situation de pauvreté, de toxicomanie, de maladie mentale, d'itinérance, de discrimination, d'incarcération ou de prostitution, elles deviennent encore plus vulnérables au VIH.

Il est donc important de tenir compte du contexte dans lequel se manifestent les attitudes et les comportements personnels afin de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les gens prennent ou ne prennent pas de précautions pour réduire les risques d'être infectés par le virus et les autres maladies transmises sexuellement.

1. Réflexion tirée du document de Richard Cloutier et de Monique Imbleau, *Stratégie québécoise de lutte contre le sida, phase 4, Orientations 1997-2002*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la santé publique, 1997, 30p.

PRINCIPES D'ACTION POUR UNE INTERVENTION ÉDUCATIVE

- Privilégier une approche éducative d'ouverture, basée sur le respect, l'ouverture d'esprit et la confidentialité.
- Considérer la personne dans sa globalité.
- Favoriser le développement du potentiel d'action des personnes (savoir, savoir-faire et savoir-être).
- Mobiliser les intervenantes et les intervenants du centre de formation, de manière à créer une dynamique interne.
- Susciter des collaborations et un partenariat parmi les organismes du milieu.

AXES D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉS PAR LA DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

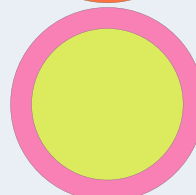
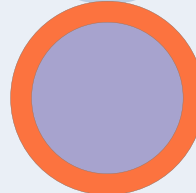
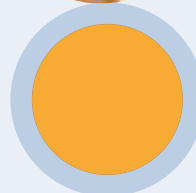
Les axes d'intervention ont été déterminés à partir de deux sources, soit le secteur de la santé, pour son document intitulé Stratégie québécoise de lutte contre le sida, et le secteur de l'éducation des adultes, pour la Déclaration de la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes.

La DFGA approuve l'ensemble des axes d'intervention en prévention proposés dans la Stratégie québécoise de lutte contre le sida, phase 4 (Orientations 1997-2002, volet prévention), plus particulièrement les axes suivants, qui ont un lien avec la mission éducative du MEQ :

- **Poursuivre les actions visant l'adoption et le maintien de comportements sécuritaires**
« Comme tous ne se situent pas au même point en matière de prévention des MTS et du sida [...] il importe de diversifier les approches, la teneur des messages et les activités éducatives et de segmenter l'intervention en vue d'une action de prévention plus efficace. » (p. 13)
- **Intervenir en amont des problèmes**
« À cet égard, l'éducation à la sexualité constitue un secteur clé. Aborder la sexualité de façon plus large participe à donner davantage de sens aux comportements sécuritaires. » (p. 14)
- **Favoriser le développement du potentiel d'action des personnes vulnérables**
« Outiller les personnes de sorte qu'elles puissent se prendre [...] en charge. » (p. 14)

Les engagements mentionnés dans la Déclaration de la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, organisée par l'UNESCO à Hambourg, en 1997, traitent également de cette problématique.

- **Concevoir des programmes d'éducation**
« Concevoir [des activités éducatives] qui permettent aux hommes et aux femmes de comprendre les relations entre les sexes et la sexualité humaine dans toutes leurs dimensions. » (engagement 13)
- **Développer des contenus éducatifs**
« Développer des contenus éducatifs intéressant la santé, et en particulier la prévention du sida et d'autres maladies, la nutrition et la santé mentale. » (engagement 37)



MOYENS D'INTERVENTION MIS EN AVANT PAR LA DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

La DFGA entend favoriser, en collaboration avec les commissions scolaires, les types d'actions suivants :

- Participation à des activités d'éducation à la sexualité visant à donner un sens au développement de comportements sécuritaires.
- Participation à des activités thématiques de sensibilisation dans le milieu (conférence, débat, etc.).
- Participation à des activités liées à la mise en place d'un partenariat visant une intervention commune et conjointement organisée.



PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'INTERVENTION EN PRÉVENTION

On propose dans le présent guide un processus de mise en œuvre d'un plan d'intervention qui comporte cinq étapes. On y présente une fiche technique pour chacune des étapes. Le processus s'inspire des expériences des deux projets-pilotes.

Voici les cinq étapes proposées :

ÉTAPE 1 : LES ANCRAGES D'UNE DÉMARCHE

Dans la première étape, les possibilités de mise en œuvre d'une intervention préventive dans le milieu scolaire sont évalués.

ÉTAPE 2 : LA COLLECTE D'INFORMATION

La collecte d'information sert à déterminer les attentes et les besoins du milieu scolaire selon différents domaines d'intervention.

ÉTAPE 3 : DES PISTES D'ACTION

Cette étape vise à dresser un inventaire des activités et à choisir celles qui peuvent être mises en œuvre dans le milieu.

ÉTAPE 4 : L'EXPÉRIMENTATION D'ACTIVITÉS

L'expérimentation permet la réalisation d'activités qui guideront la rédaction d'un plan d'intervention.

ÉTAPE 5 : LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'INTERVENTION

La dernière étape consiste en la rédaction et l'approbation officielle du plan d'intervention qui sera mis en application.

La portée d'un plan d'intervention et l'adaptation du processus à son milieu

Dans les pages qui suivent sont présentées des fiches techniques pour chacune des étapes. On y propose des objectifs spécifiques, des conditions de réalisation, des moyens à mettre en place, des résultats attendus, des documents utiles et des éléments de planification. Ces suggestions sont tirées de l'expérience des deux projets-pilotes.

L'information présentée dans les fiches sera utile dans les milieux urbain, semi-urbain et rural. Il faudra toutefois adapter le processus et les étapes en tenant compte du contexte organisationnel du centre de formation, des ressources internes et des partenariats que l'on peut mettre en place. Les annexes du présent document contiennent des renseignements pratiques sur le contenu des différentes étapes.

LES ANCRAGES D'UNE DÉMARCHE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Évaluer les possibilités de mise en œuvre d'une intervention préventive dans le centre de formation.

CONDITIONS DE RÉALISATION

- Avoir l'appui de la direction du centre de formation avant d'entreprendre une démarche devant conduire à la mise en œuvre d'un plan d'intervention en prévention du VIH/sida et des autres MTS.
- Nommer une personne responsable du dossier .
- Définir le mandat de la personne responsable du processus de mise en œuvre d'un plan d'intervention.

MOYENS

- Animation d'une réunion de réflexion sur :
 - la problématique et les préoccupations du milieu;
 - l'approche éducative;
 - les axes d'intervention à privilégier;
 - les populations cibles (élèves adultes, personnel, partenaires);
 - le potentiel de réussite d'une intervention dans le centre.
- Formation d'un comité de base.

RÉSULTAT ATTENDU

- Rapport d'étape sur les possibilités de mise en œuvre d'un plan d'intervention en prévention du VIH/sida et des autres MTS (Annexe 1) :
 - synthèse des réflexions et état de la situation;
 - caractéristiques des populations cibles;
 - inventaire des ressources du milieu (humaines, matérielles, financières);
 - facteurs de réussite de la démarche;
 - identification des pistes éventuelles de financement;
 - liste des membres du comité de base et nom de la personne responsable du dossier;
 - validation du rapport d'étape auprès des instances concernées.



ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION

- La réunion de réflexion peut mobiliser de six à douze personnes, selon la taille du centre de formation.
- Le comité de base peut être formé de deux ou trois personnes (la personne responsable du dossier et des collaboratrices ou collaborateurs).

DOCUMENTATION UTILE

- Textes de référence sur la problématique.
- Données statistiques sur la progression du VIH/sida et des autres MTS.
- Portrait de la population cible.
- Information sur les activités déjà réalisées dans le milieu (animation, formation, activités de sensibilisation, etc.).
- Matériel didactique et promotionnel.
- Bottin des ressources (organismes publics, parapublics et communautaires).
- Documents produits par le MSSS : QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, Stratégie québécoise de lutte contre le sida, phase 4, Orientations 1997-2002, 1997, 31 p.; Stratégie québécoise de lutte contre les MTS, Orientations 2000-2002, 2000, 36 p.

LA COLLECTE D'INFORMATION

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Déterminer les attentes et les besoins des populations cibles.
- Regrouper les activités en fonction d'une approche éducative et selon différents axes d'intervention.
- Mobiliser des ressources internes et externes pour recueillir l'information.

CONDITION DE RÉALISATION

- Avoir l'appui des intervenantes et intervenants concernés.

MOYENS

- Adoption d'une stratégie de collecte d'information en fonction d'une approche éducative et selon différents axes d'intervention.
- Partage des tâches au sein du comité de base.
- Préparation de matériel promotionnel (affiche, dépliant, information sur l'intranet, à la radio étudiante, dans le journal étudiant, etc.).
- Préparation et animation de rencontres sur divers sujets, afin de déterminer les attentes et les besoins des populations cibles. Exemples de sujets de discussion :
 - la connaissance de la problématique du VIH/sida et des autres MTS;
 - les habitudes et les croyances;
 - les sentiments de responsabilité;
 - les influences;
 - les résistances et les préjugés;
 - les moyens de sensibilisation et de conscientisation;
 - les approches et les stratégies d'intervention;
 - les forces et les ressources du milieu.
- Identification des domaines d'intervention (Annexe 2) :
 - animation au centre de formation (selon diverses thématiques);
 - formation en classe (intégration de thématiques dans un ou plusieurs cours);
 - services de soutien aux élèves (vie étudiante, autres services, etc.);
 - dépistage et orientation anonyme vers des partenaires (organismes du milieu);
 - perfectionnement des intervenantes et intervenants du centre (activités de formation), etc.



RÉSULTAT ATTENDU

- Rapport sur les besoins et les attentes des populations cibles selon les domaines d'intervention.

ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION

- Prévoir une ou deux rencontres de groupes homogènes et hétérogènes de filles et de garçons, selon les populations ciblées.
- Ne pas former des groupes de plus de quinze personnes.

DOCUMENTATION UTILE

- Rapport de l'étape 1.
- Textes de référence sur la problématique.

ÉTAPE 3

DES PISTES D'ACTION

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Faire un inventaire des activités.
- Choisir des activités acceptables, réalisables et faisables dans le milieu.
- Promouvoir le partenariat et la concertation à l'interne et avec les organismes du milieu.

CONDITION DE RÉALISATION

- Mobiliser des intervenantes et intervenants à l'interne et à l'extérieur du centre.

MOYENS

- Animation d'un groupe témoin pour choisir des activités selon les domaines d'intervention fixés à l'étape 2 (Annexe 3). Voici des exemples de critères de choix :
 - ce qui est acceptable selon l'approche éducative et les axes d'intervention privilégiés;
 - ce qui est réalisable selon la disponibilité des ressources (humaines, matérielles, financières), le temps et l'espace;
 - ce qui est faisable en fonction des valeurs mises en cause, des besoins des populations cibles et de leurs attentes.
- Formation d'un comité pour l'expérimentation d'activités regroupant des ressources internes et externes.
- Établissement des grandes priorités (à court, à moyen et à long terme).
- Production d'un échéancier provisoire.

RÉSULTAT ATTENDU

- Rapport d'étape sur les pistes d'action selon les domaines d'intervention :
 - liste d'activités possibles selon les domaines d'intervention;
 - priorités;
 - objectifs éducatifs;
 - contexte;
 - ressources internes et externes.



ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION

- Prévoir une ou deux rencontres d'un groupe témoin composé d'intervenants divers : personnel de direction, spécialistes, personnel enseignant, personnel de soutien, élèves adultes, partenaires d'organismes publics, parapublics ou communautaires.
- Le comité d'expérimentation peut être formé de trois à cinq personnes selon l'ampleur des activités à organiser (Exemples : personne représentant le comité de base, élève adulte, personnel enseignant ou professionnel, partenaire externe).

DOCUMENTATION UTILE

- Rapport des étapes antérieures.
- Inventaire du matériel didactique et promotionnel.
- Bottin des ressources (organismes publics, parapublics et communautaires).

L'EXPÉRIMENTATION D'ACTIVITÉS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Permettre la réalisation d'activités qui guideront la rédaction d'un plan d'action.
- Impliquer les ressources internes et externes dans un esprit de partenariat.
- Dynamiser le milieu.

CONDITIONS DE RÉALISATION

- Exercer un suivi et un encadrement lors de la préparation et de la réalisation des activités.
- Animer le milieu de façon progressive en créant un intérêt et en suscitant la curiosité.
- Avoir l'appui du personnel enseignant.

MOYENS

- Préparation d'une programmation des activités (se référer au rapport de l'étape 3) :
 - le partage des tâches entre les membres du comité d'expérimentation;
 - l'approbation de la programmation par les instances concernées à l'interne et à l'externe;
 - la recherche de financement;
 - l'organisation des activités;
 - la promotion des activités.
- Réalisation des activités.
- Évaluation de l'expérimentation.

RÉSULTAT ATTENDU

- Rapport d'activités sur l'expérimentation (Annexe 4) :
 - description des activités;
 - déroulement;
 - matériel produit;
 - participation;
 - évaluation (atteinte des objectifs, appréciation des participantes et participants, du comité, etc.);
 - recommandations.



ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION

- Un nombre indéterminé de personnes pourront s'ajouter au comité d'expérimentation selon les activités à préparer et à animer.
- Des sous-comités pourront être créés.

DOCUMENTATION UTILE

- Rapport des étapes antérieures.
- Inventaire du matériel didactique et promotionnel.
- Bottin des ressources (organismes publics, parapublics et communautaires).
- Textes de référence sur la problématique.
- Portrait des populations cibles.
- Formulaire de demande de financement.
- Exemples de protocoles d'entente entre organismes partenaires (selon l'envergure des activités à organiser).
- Questionnaire d'évaluation sur l'expérimentation des activités.

LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'INTERVENTION

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Doter le centre de formation des adultes d'un plan d'intervention en prévention du VIH/sida et des autres MTS.
- Signer des protocoles d'entente avec des organismes partenaires.
- Mettre en application le plan d'intervention.

CONDITIONS DE RÉALISATION

- Faire approuver le plan d'intervention par la direction du centre de formation et le conseil d'établissement.
- Informer les autres instances du centre de formation.

MOYENS

- Préparer un plan d'intervention en prévention du VIH/sida et des autres MTS (Annexe 5) :
 - historique du processus de mise en œuvre;
 - problématique et éléments de réflexion;
 - axes d'intervention;
 - principes d'action pour une intervention éducative;
 - domaines d'intervention préconisés, liste d'activités et conditions de réussite;
 - calendrier des événements (triennal);
 - stratégie d'intégration du plan d'intervention dans la vie du centre de formation;
 - bottin des ressources internes et externes;
 - inventaire du matériel didactique et promotionnel;
 - bibliographie sur le sujet (volumes, revues, sites Internet, etc.);
 - protocoles d'entente et partenariats;
 - procédure d'évaluation et de mise à jour du plan d'intervention.
- Faire approuver le plan d'intervention par les instances administratives (direction du centre, conseil d'établissement et direction générale, s'il y a lieu).
- Présenter le plan d'intervention aux diverses instances qui seront éventuellement interpellées à l'interne et à l'externe.
- Signer les protocoles d'entente appropriés avec les partenaires concernés.
- Prévoir l'organisation d'un prochain événement.
- Nommer une personne responsable de l'application du plan d'intervention.
- Prévoir un budget (triennal).
- Prévoir la formation des personnels.



RÉSULTAT ATTENDU

- Production et approbation d'un plan d'intervention en prévention du VIH/sida et des autres MTS.

ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION

- Une personne pourra être nommée responsable de l'application du plan d'intervention.
- Au besoin, cette personne recrutera des collaboratrices et des collaborateurs.

DOCUMENTATION UTILE

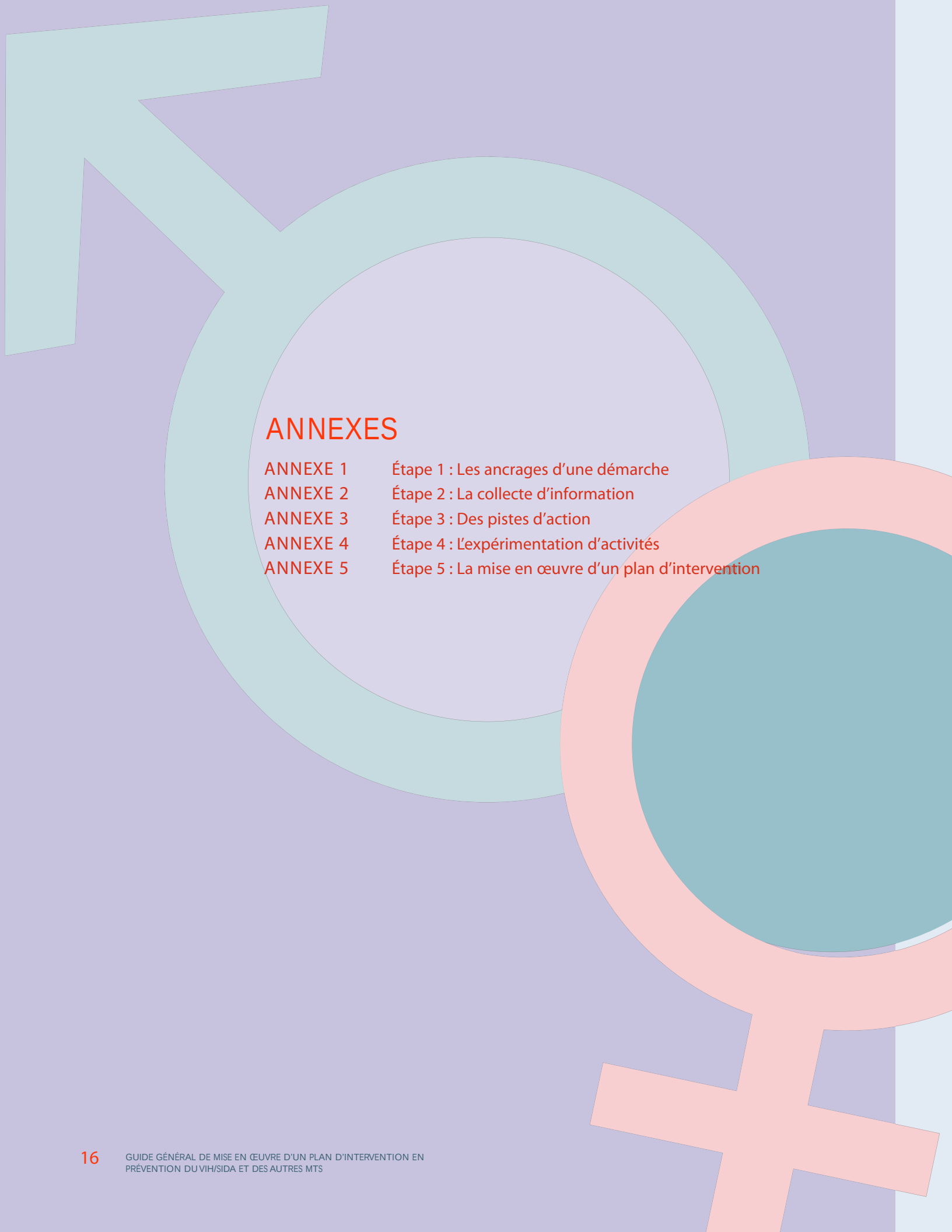
- Les données recueillies au cours du processus de mise en œuvre du plan d'intervention (étapes 1 à 4).
- Le présent Guide général de mise en œuvre d'un plan d'intervention en prévention du VIH/sida et des autres MTS.

CONCLUSION

Certains éléments sont à considérer lorsque l'on agit dans un contexte de prévention afin de renforcer le potentiel d'action des personnes.

L'estime de soi est l'un des principaux facteurs de développement humain. C'est la certitude intérieure de sa propre valeur. Elle est au cœur de toute stratégie visant à rendre les personnes en mesure de se prendre en charge afin d'assumer leurs responsabilités, de s'affirmer, de savoir répondre à leurs besoins, d'avoir des buts, de prendre les moyens pour les atteindre, de prendre des décisions éclairées, de résister aux pressions extérieures et finalement d'apprendre à dire oui et de savoir dire non.





ANNEXES

ANNEXE 1	Étape 1 : Les ancrages d'une démarche
ANNEXE 2	Étape 2 : La collecte d'information
ANNEXE 3	Étape 3 : Des pistes d'action
ANNEXE 4	Étape 4 : L'expérimentation d'activités
ANNEXE 5	Étape 5 : La mise en œuvre d'un plan d'intervention



ANNEXE 1

ÉTAPE 1 : Les ancrages d'une démarche

LES ANCRAGES D'UNE DÉMARCHE

Thèmes de réflexion

- Modes de transmission
- Prévalence
- Incidence
- Facteurs de risque
- Pratiques préventives
- Progrès de la science
- Etc.

Cette activité a pour but de susciter l'expression des idées et des opinions sur la prévention du VIH/sida et des autres MTS tout en mettant en perspective l'apport d'une approche éducative et le potentiel de réussite d'une intervention dans le centre de formation.

On pourra se référer à des personnes-ressources du domaine de la santé, au besoin.

Populations cibles

- Les élèves adultes (garçons et filles)
- Le personnel du centre de formation (personnel de direction, spécialistes, enseignantes et enseignants, personnel de soutien, etc.)
- Les partenaires du milieu (organismes publics, parapublics, communautaires)
- Le grand public

Les populations ciblées viendront marquer l'envergure des activités à prévoir ainsi que le type de partenariat à mettre en place.

Documentation utile

- Volumes
- Revues
- Sites Internet
- Dépliants promotionnels
- Jeux éducatifs

Le matériel sélectionné vous sera utile tout au long des travaux.

Vous référer aux organismes publics, parapublics et communautaires de votre milieu.

Vous pouvez commander des documents au ministère de la Santé et des Services sociaux par courriel (communications@msss.gouv.qc.ca) ou par télécopie (1-418-644-4574).

Vous pouvez commander des documents au Centre québécois de lutte contre le sida par courriel (michel.brosseau@msss.gouv.qc.ca) ou par télécopie (1-514-873-9997).

Des documents sont également diffusés sur le site Internet du MSSS, à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/f/sujets/mtsvihsida.html.



ANNEXE 2

ÉTAPE 2 : La collecte d'information

LA COLLECTE D'INFORMATION

La collecte d'information permettra la constitution d'une banque d'idées que l'on pourra classer selon cinq domaines d'intervention.

DOMAINES D'INTERVENTION

Animation au centre de formation, à partir de thèmes actuels (exemples)

- Forum : Peut-on changer le « cours » de l'épidémie?
- Débat : La pensée magique
- Jeu-questionnaire : Les jeux de la pratique préventive
- Conférence : Prise de conscience de nos barrières personnelles
- Stand d'information : visionnement, mini-test, manipulation et distribution de matériel préventif
- Débat-midi sur l'actualité concernant le sujet
- Témoignage d'une personne atteinte
- Concours de slogans
- Spectacle de théâtre d'humour
- Jeu-questionnaire sur le sujet
- Rallye-rencontre destiné aux organismes du milieu
- Déjeuner-causerie et dîner communautaire
- Journal du centre de formation
- Émission de radio
- Discussions et débats sur l'intranet et sur Internet
- Matériel promotionnel : mascotte, personnage sandwich, affiches, distribution de condoms ou de rubans rouges, présentoir permanent de dépliants

Formation en classe (exemples)

- Classe de français : le résumé des idées principales d'un texte
- Classe de mathématique : les données mathématiques et statistiques sur le sujet
- Classe de géographie : l'évolution territoriale de la maladie
- Classe de science : la médication et les progrès scientifiques
- Recherche-action et intégration des matières
- Concours d'écriture sur la thématique et production d'un recueil de textes
- Cours d'établissement sur l'éducation à la sexualité ou sur les relations humaines

Services de soutien aux élèves (exemples)

- La vie étudiante
- L'association des élèves
- Autres services internes

Dépistage et orientation anonyme vers des partenaires du milieu (exemples)

- Organismes publics
- Organismes parapublics
- Organismes communautaires

Perfectionnement des intervenantes et intervenants du centre (exemples)

- Identification des besoins
- Planification d'activités de formation



ANNEXE 3

ÉTAPE 3 : Des pistes d'action

DES PISTES D'ACTION

Activités selon le domaine d'intervention choisi

La présente grille de classification des données permet de faire une synthèse des étapes 2 et 3.

Domaine d'intervention choisi² : _____

LISTE D'ACTIVITÉS
RETENUES
(Quoi?)

PRIORITÉS³
(Quand?)

OBJECTIFS⁴
(Pourquoi?)

CONTEXTE DE
L'INTER VENTION
(Où? et Quand?)

PERSONNES-
RESSOURCES
INTERNES /
EXTERNES
(Qui?)

C

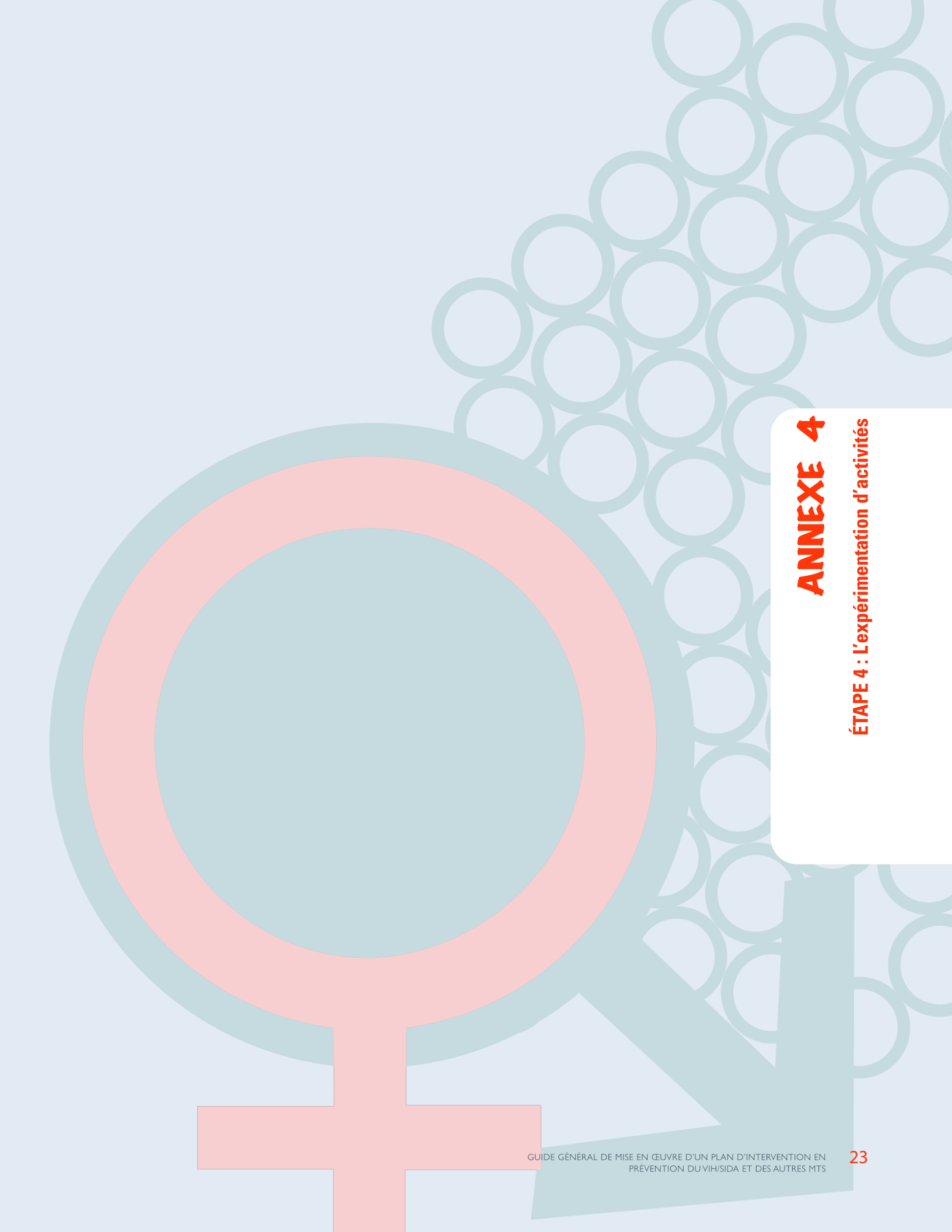
M

L

F

I

2. Animation au centre de formation / Formation en classe / Services de soutien aux élèves / Dépistage et orientation anonyme vers des partenaires du milieu / Perfectionnement des intervenantes et intervenants du centre
3. (C) court terme, (M) moyen terme, (L) long terme
4. (F) former, (I) informer



ANNEXE 4

ÉTAPE 4 : L'expérimentation d'activités

L'EXPÉRIMENTATION D'ACTIVITÉS

(OUTIL D'ÉVALUATION)

Voici des éléments qui pourraient faire partie d'une grille d'évaluation des activités auprès des élèves et des intervenantes et intervenants internes et externes.

Description de l'activité : _____

Buts de l'activité : _____

1. Les buts visés ont-ils été atteints?

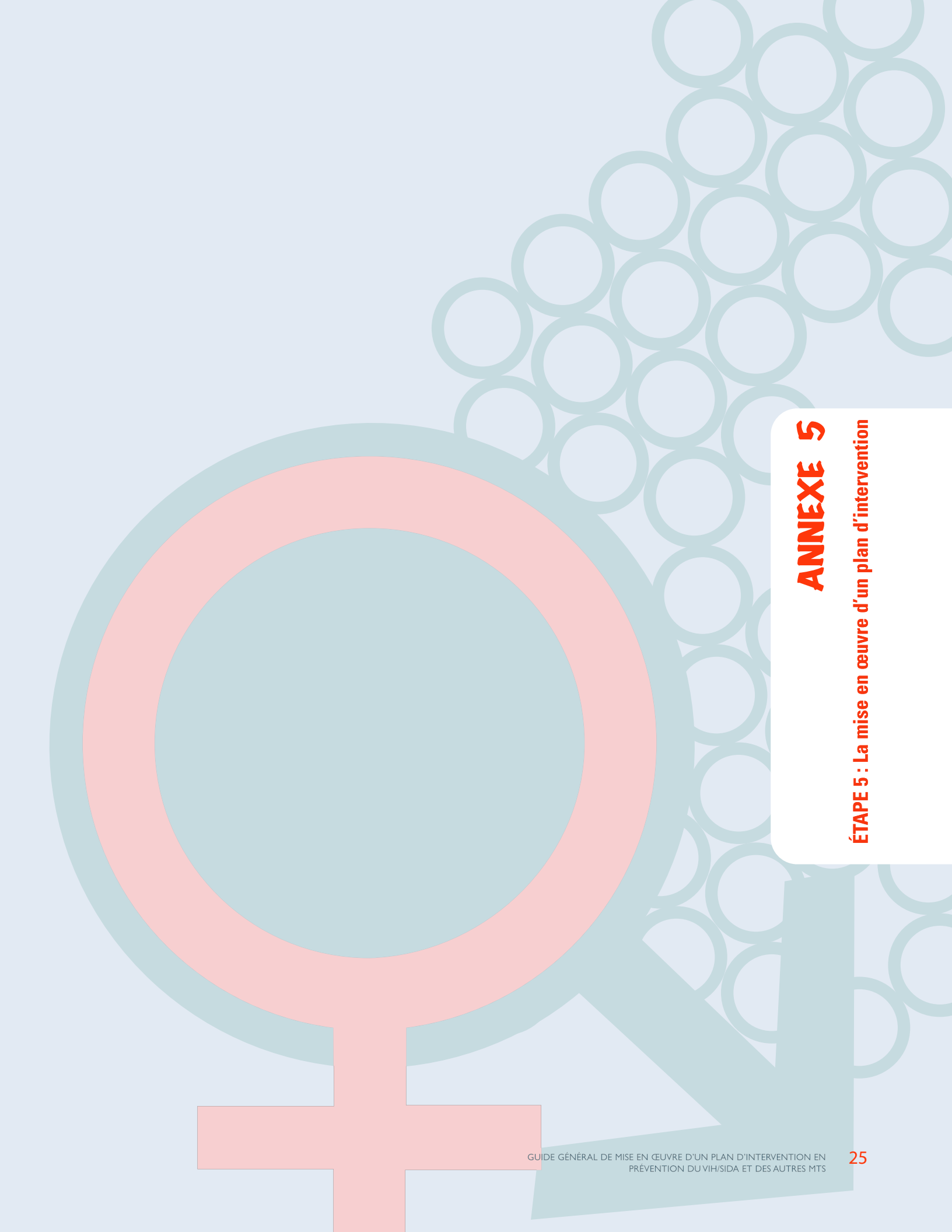
2. Qu'est-ce que cette expérience vous a particulièrement apporté?

3. Nommez des aspects auxquels vous avez été sensibilisé.

4. Quels besoins futurs percevez-vous afin d'améliorer cette prise de conscience?

5. Selon vous, en quoi les activités réalisées ont-elles contribué à prévenir des attitudes et des comportements à risque et à consolider des attitudes et des comportements sécuritaires?
Expliquez brièvement votre réponse.

6. Nommez des moyens qui pourraient faciliter l'intervention en prévention du VIH/sida et des autres MTS.



ANNEXE 5

ÉTAPE 5 : La mise en œuvre d'un plan d'intervention

LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'INTERVENTION

(ORGANIGRAMME)

La mise en œuvre d'un plan d'intervention en prévention du VIH/sida et des autres MTS peut être effectuée au cours d'une même année scolaire (de septembre à juin).

Voici un exemple d'organigramme pour la mise en œuvre d'un plan d'intervention.

